

Séance du 13 octobre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26
Date de la convocation		
06/10/2023		
Date d’Affichage		
16/10/2023		

DCM N° 2023-82

L’an deux mil vingt-trois

Et le treize octobre

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

21 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, FABRIZY Bernard, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle.

5 Membres absents excusés (procurations) :

M. SILVESTRI Dominique a donné procuration à M. PASQUALINI Maurice

MME BERTOLUCCI Marie-Christine a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique

M. GIAFFERI Michael a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis

M. LECA Jean-Louis a donné procuration à M. BIAGGINI Jean

MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline

3 Absents : MALPELI Stéphane, FICO Aurélie, MARTEL Enzo

Madame SIMONI PIACENTINI Céline est nommée secrétaire

Objet de la délibération
Dérogation ouvertures
dominicales des commerces
Année 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,

VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l’activité et l’égalité des chances économiques,

VU le code du travail et notamment ses articles L.3132-26, L.3132-27 et R.3132-21,

VU les demandes de dérogations d’ouvertures dominicales pour l’année 2024 de l’Association des commerçants et artisans de Furiani et du Géant Casino parvenues en Mairie,

Madame Céline SIMONI PIACENTINI propose aux membres du Conseil Municipal pour l’année 2024 de se prononcer sur l’ouverture des 12 dimanches suivants :

En période estivale

07, 14, 21, 28 juillet 2024

04, 11, 18, 25 août 2024

En période de fin d’année

08, 15, 22, 29 décembre 2024

OUI l’exposé de Madame Céline SIMONI PIACENTINI, Adjointe au Maire déléguée au commerce, à l’artisanat et à la communication, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

DECIDE

- De donner un avis favorable sur le projet des 12 ouvertures dominicales ci-dessus proposées pour l'année 2024.
- De préciser que l'avis des organisations syndicales d'employeurs et de salariés sera demandé.
- De préciser que la Communauté d'Agglomération de Bastia sera saisie pour avis conforme.

DIT

Que pour l'année 2024, les ouvertures dominicales seront accordées par arrêté du Maire pris avant le 31 décembre 2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

